



Société anonyme à directoire et conseil de surveillance  
au capital de 7.000.632 euros  
3, avenue de Chartres 60500 – CHANTILLY  
RCS Senlis B 393 376 801

**DESCRIPTIF DU PROGRAMME DE RACHAT D' ACTIONS  
SOU MIS A L' APPROBATION  
DE L' ASSEMBLEE GENERALE MIXTE  
DU 15 JANVIER 2009**

En application des articles 241-1 à 241-6 du Règlement Général de l' Autorité des Marchés Financiers et du règlement européen n°2273/2003 du 22 décembre 2003, le présent document constitue le descriptif du programme de rachat proposé à l' Assemblée Générale Mixte des actionnaires du 15 janvier 2009.

**1. NOMBRE DE TITRES ET PART DU CAPITAL DETENU DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT PAR L'EMETTEUR**

Au 30 novembre 2008, ADLPartner détenait 233 453 actions ordinaires représentant 5,19 % de son capital social.

**2. REPARTITION DES OBJECTIFS PAR TITRES DE CAPITAL DETENUS**

Parmi les 233 453 actions ordinaires détenues par ADLPartner au 30 novembre 2008 :

- (i) 17 700 actions sont destinées à l' animation du marché secondaire et à la liquidité de l' action ADLPartner assurée par le prestataire de service d' investissement au travers d' un contrat de liquidité conclu avec CM-CIC Securities conforme à la charte de déontologie reconnue par l' Autorité des Marchés Financiers,
- (ii) 215 753 actions, détenues par ADLPartner, majoritairement suite à la fusion intervenue avec la société France Abonnements le 21 décembre 2005, sont destinées soit à permettre à la société d' honorer ses obligations liées à des options d' achat d' actions attribuées aux dirigeants et salariés du groupe auquel appartient ADLPartner, soit à être remises ultérieurement à l' échange ou en paiement dans le cadre d' éventuelles opérations de croissance externe.

**3. OBJECTIFS DU PROGRAMME DE RACHAT**

L' autorisation demandée à l' Assemblée Générale Mixte des actionnaires du 15 janvier 2009 est destinée à permettre à ADLPartner :

- (i) d'honorer ses obligations liées à des options d'achat d'actions attribuées aux dirigeants et salariés de la société ou des sociétés de son groupe ainsi qu'éventuellement à l'attribution gratuite d'actions de la société aux dirigeants et salariés de la société ou des sociétés de son groupe ;
- (ii) de les conserver en vue de leur remise ultérieure à titre de paiement ou d'échange dans le cadre d'opérations éventuelles de croissance externe dans le respect des pratiques de marchés admises par l'Autorité des marchés financiers ;
- (iii) de procéder à leur annulation éventuelle ;
- (iv) d'animer le marché secondaire ou la liquidité de l'action ADLPartner par l'intermédiaire d'un prestataire de service d'investissement intervenant au nom et pour le compte de la société en toute indépendance au travers d'un contrat de liquidité conforme à une charte de déontologie reconnue par l'Autorité des Marchés Financiers ;
- (v) de mettre en œuvre tout autre but qui viendrait à être autorisé ou toute autre pratique de marché qui viendrait à être admise par la loi ou la réglementation en vigueur.

#### **4. PART MAXIMALE DU CAPITAL, NOMBRE MAXIMAL ET CARACTERISTIQUES DES TITRES SUSCEPTIBLE D'ETRE RACHETE, AINSI QUE PRIX MAXIMUM DE RACHAT**

##### **4.1 Part maximale du capital**

ADLPartner aura la faculté d'acquérir un nombre maximum d'actions représentant 4,7 % du capital de la société au 31 décembre 2007, ce qui correspond à 210.000 actions. Compte tenu des actions détenues par la société au 30 novembre 2008, en supposant que ce nombre ne varie pas d'ici l'Assemblée Générale du 15 janvier 2009, ADLPartner aura la faculté de détenir au maximum 443 453 actions, soit environ 9,9 % du capital existant à la date de l'assemblée.

##### **4.2. Caractéristiques des titres concernés**

Les titres concernés par le programme de rachat sont les actions ordinaires émises par la société ADLPartner cotées sur Euronext Paris (compartiment C) sous le code ISIN FR 0000062978.

##### **4.3. Prix maximum d'achat**

Le prix d'acquisition de ses propres actions par ADLPartner, dans la mesure où le rachat a pour objet de satisfaire aux trois premiers objectifs mentionnés au § 3 ci-dessus, ne pourra excéder 12 euros par action, hors frais.

L'assemblée ne fixe aucun prix maximum d'achat concernant les actions devant être acquises au travers d'un contrat de liquidité conforme à la charte de déontologie reconnue par l'Autorité des Marchés Financiers, étant néanmoins précisé que le montant total, tous objectifs confondus, consacré aux acquisitions d'actions ne pourra pas dépasser au total 2 520 000 euros, hors frais.

## 5. DUREE DU PROGRAMME

Le programme de rachat pourra être mis en oeuvre jusqu'à son renouvellement par une prochaine Assemblée Générale, et dans tous les cas, pendant une période maximale de dix-huit mois à compter de l'approbation de la première résolution de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 15 janvier 2009, soit au plus tard le 14 juillet 2010.

## 6. PRECEDENT PROGRAMME DE RACHAT – TABLEAU DE DECLARATION SYNTHETIQUE

*Déclaration par l'émetteur des opérations réalisées sur ses propres titres du 1er juin 2008 au 30 novembre 2008*

Pourcentage de capital auto détenu de manière directe ou indirecte au 30 novembre 2008	5,19 %
Nombre de titres annulés au cours des 24 derniers mois	Néant
Nombre de titres détenus en portefeuille au 30 novembre 2008	233 453
Valeur comptable du portefeuille au 30 novembre 2008	665 551 €
Valeur de marché du portefeuille au 30 novembre 2008 pour un cours de 7,39 €	1 725 218 €

	Flux Bruts cumulés		Positions ouvertes au 30 novembre 2008			
	Achats	Ventes / Transferts	Positions ouvertes à l'achat		Positions ouvertes à la vente	
<b>Nombre de titres</b>	<b>15 288</b>	<b>9 058</b>	<b>Néant</b>	<b>Néant</b>	<b>Néant</b>	<b>Néant</b>
<i>dont contrat de liquidité</i>	<i>15 288</i>	<i>9 058</i>				
<i>dont levées d'options</i>						
<i>dont attributions gratuites</i>						
<b>Cours moyen de la transaction</b>	<b>8,60 €</b>	<b>10,41 €</b>				
<i>dont contrat de liquidité</i>	<i>8,60 €</i>	<i>10,41 €</i>				
<i>dont levées d'options</i>						
<i>dont attributions gratuites</i>						
<b>Montants</b>	<b>131 534 €</b>	<b>94 284 €</b>				
<i>dont contrat de liquidité</i>	<i>131 534 €</i>	<i>94 284 €</i>				
<i>dont levées d'options</i>						
<i>dont attributions gratuites</i>						

Relations Investisseurs & Informations financière

Tel : 0033 (0) 1 41 58 72 03

Mail : [relations.investisseurs@adlpartner.fr](mailto:relations.investisseurs@adlpartner.fr)

**ADLPartner est cotée sur Euronext Paris – compartiment C – Isin FR 000062978**